RÉSOLUTION OIV-VITI 652-2021

RECOMMANDATIONS DE L'OIV CONCERNANT LA SÉLECTION ET L'OBTENTION DE VARIÉTÉS DE VIGNE EN VUE DE LEUR ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

SUR PROPOSITION de la Commission I « Viticulture » et des groupes d'experts « Ressources génétiques et sélection de la vigne » et « Développement durable et changement climatique »,

VU l'article 2, paragraphe 2 c) iii de l'Accord du 3 avril 2001 portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, et au titre de l'axe I du Plan stratégique 2020-2024 de l'OIV, qui traite de la promotion d'une vitiviniculture éco-responsable et de la prise en compte et de la réaction face au défi du changement climatique,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 5-1998, qui recommande également d'évaluer les effets de la sécheresse du point de vue du matériel végétal,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 1-2002 sur la préservation de la diversité,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 01-2003 relative à la coordination sur les thèmes prioritaires en viticulture, qui établit que la diversité génétique et la biodiversité revêtent une importance cruciale,

CONSIDÉRANT les résolutions OIV-VITI 355-2009 et OIV-VITI 424-2010 relatives respectivement à l'évaluation des vignes obtenues par transformation génétique et à la conservation des ressources génétiques de la vigne,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 517-2015 définissant des lignes directrices pour l'étude des paramètres de la variabilité du climat sur la vitiviniculture dans le contexte du changement climatique et de son évolution,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-CST 518-2016 sur les principes généraux de la vitiviniculture durable, et notamment le principe 2, « La vitiviniculture durable respecte l'environnement », et les éléments relatifs à la préservation de la biodiversité,

CONSIDÉRANT les résolutions OIV-VITI 564A-2017 et OIV-VITI 564B-2019 relatives respectivement au protocole pour la sélection clonale de la vigne et au protocole pour la sauvegarde et la conservation de la diversité intra-variétale et la sélection polyclonale de la vigne pour les variétés présentant une grande variabilité génétique,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 609-2019 relative à la définition d'un protocole

Exemplaire certifié conforme Paris réunion hybride, 12 juillet 2021
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Pau ROCA

© OIV 2021

pour l'identification des variétés,

RECONNAÎT QUE :

- d'une manière générale, les variétés à fruits et de porte-greffes présentent différentes aptitudes de tolérance et différentes capacités d'adaptation à tous les types de contraintes climatiques et environnementales,
- le succès du développement et de l'adaptation de la vigne à certains environnements et la valeur œnologique ainsi acquise par de nombreuses variétés sont le fruit de très longue période de temps,
- l'utilisation raisonnée de porte-greffes et de variétés à fruit offre des perspectives d'adaptation à des conditions climatiques (hydriques en particulier) accentuées par le changement climatique,
- à l'avenir, les nouvelles variétés à fruits et de porte-greffes ou le choix approprié du matériel végétal à partir de ressources génétiques existantes mieux adaptées aux nouvelles contraintes devraient contribuer à l'amélioration de la durabilité du secteur,
- une collaboration internationale renforcée entre institutions scientifiques doit être encouragée afin de faciliter la recherche en matière de sélection et d'amélioration génétique de la vigne, ainsi que de garantir l'incorporation rapide dans le secteur des innovations variétales mieux adaptées au changement climatique, tout en reconnaissant et en respectant les accords internationaux sur les échanges de matériel génétique,
- il est fortement souhaitable de soutenir activement l'échange d'informations sur les processus de sélection et d'obtention de la vigne et l'harmonisation des protocoles d'expérimentation pour les variétés à fruits et de porte-greffes de manière à pouvoir évaluer et comparer efficacement leur potentiel agronomique et technologique en termes d'adaptation au changement climatique au sein de la grande diversité d'environnements existants,
- partout dans le monde, des données solides provenant des systèmes de production vitivinicoles montrent clairement que le changement climatique affecte les rendements, la qualité et la valeur des raisins et des vins depuis de nombreuses années, et les projections indiquent des impacts plus importants pour les prochaines décennies.

Exemplaire certifié conforme Paris réunion hybride, 12 juillet 2021
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Pau ROCA

© OIV 2021

RECOMMANDE :

- d'améliorer les connaissances sur l'adaptation de l'assortiment variétal existant et sur le potentiel de biodiversité au sein du genre Vitis en relation au changement climatique et à sa réponse face aux modifications des conditions de culture et autres enjeux connexes,
- de coordonner les efforts de l'ensemble de la communauté scientifique internationale à un nouvel examen spécifique du matériel végétal présent dans les différentes zones géographiques, berceaux originaux du genre Vitis,
- de promouvoir, d'engager et de coordonner des programmes de présélection, de sélection et d'amélioration génétique basés sur :
 i. la récupération et la conservation des ressources génétiques de la vigne utiles à cet effet ;
 ii. l'exploitation des obtentions récentes d'hybrides, y compris pour les porte-greffes, comme point de départ de nouvelles approches de sélection et d'amélioration génétique,
 iii. l'utilisation de la diversité et de la variabilité génétique et phénotypique des variétés à fruits et des porte-greffes afin de répondre aux enjeux d'adaptation aux contraintes environnementales et biologiques (stress abiotiques et biotiques) accentuées par le changement climatique,
- suite à l'obtention des premiers résultats et l'obtention de nouveaux germoplasmes, de coordonner des initiatives internationales afin de faciliter les échanges de ressources génétiques et l'expérimentation de matériels végétaux existants et nouveaux dans différents pays et différentes régions, notamment pour permettre :
 i. la caractérisation des variétés traditionnelles (anciennes) en vue de promouvoir la culture de celles particulièrement adaptées aux contraintes et aux facteurs de stress liés au changement climatique ;
 ii. l'évaluation des aptitudes des nouvelles obtentions dans différentes régions et sous différents facteurs climatiques et de stress, naturels et/ou artificiels, associés aux projections de changement climatique ;
 iii. le développement d'une stratégie commune et concertée en termes

Exemplaire certifié conforme Paris réunion hybride, 12 juillet 2021
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Pau ROCA

© OIV 2021

d’établissement de programmes durables de sélection et d’obtention (en particulier pour les protocoles expérimentaux) afin de développer de nouvelles ressources génétiques destinées à améliorer la résilience et l’adaptation des systèmes de production vitivinicoles au changement climatique.

Exemplaire certifié conforme Paris réunion hybride, 12 juillet 2021
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Pau ROCA

© OIV 2021